Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260331-D20260314-DE

2026 -
Registre des délibérations

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 31 mars 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19
Date de la convocation		
26 mars 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
1er Avril 2026		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Alexandre, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le vingt-six mars 2026.

Présents : BODIN Alexandre, SUBIRY Delphine, MOREAU Sylvain, MENEUST Marie, SUBIRY Jean-Yves, DUFLOS Béatrice, PANETIER Pascal, SARTONI Justine, CHEVRIER Denis, RESTIF Isabelle, JEANNE Quentin, FAUCHEUX David, GUERAULT Maggy, DÉSILLE Julien, HERVOUET Sylvie, TOUCHET Maxime, SOREL Marie

Absents excusés ayant donné procuration : DZIEDZIC Ollivier Pouvoir à JEANNE Quentin, BOUGÈRES Amandine Pouvoir à MENEUST Marie.
Absents excusés : Néant

Absents : Néant
Secrétaire de séance : DUFLOS Béatrice

20260314 Création des commissions communales

Le Maire, expose :

Les Commissions communales émettent des avis et peuvent formuler des propositions mais elles ne disposent d'aucun pouvoir propre. Seul, le Conseil Municipal demeure compétent pour régler les affaires de la commune. Les réunions des commissions ne sont pas publiques mais des membres extérieurs aux commissions peuvent être présents (maître d'œuvre, technicien ...) Le Maire est membre de droit de toutes les commissions mais il peut déléguer cette fonction à un adjoint.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer les commissions municipales dont les objets sont les suivants :

1) Commission Urbanisme et Développement du territoire
Responsable : Alexandre Bodin
Missions : PLU, Permis de construire, Développement du territoire, Projets immobiliers.

2) Commission Travaux, Bâtiments communaux, Zone d'activité, Cimetière, Défense
Responsable : Jean-Yves Subiry
Missions : Priorisation des travaux, Entretien des bâtiments communaux, Suivi des chantiers.

3) Commission Voirie, Sécurité, Réseaux, Sentiers, Urbanisme (lotissement)
Responsable : Marie Meneust

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 1er avril 2026
et publication et/ou notification le : 1er avril 2026

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260331-D20260314-DE

Missions : Suivi des chantiers, Circulation, Sécurité routière, Bornage, Suivi de la vente des lots dans les lotissements.

4) Commission Vie locale, Relation avec les Associations, Culture, Sports, Animation et Communication
Responsable : Delphine Subiry
Missions : Relations avec les associations, Evénements, Animations, Sports, Culture, Communication municipale.

5) Commission École et périscolaire, Gestion citoyenne, CCAS Affaires Sociales, Affectation des logements communaux et sociaux,
Responsable : Delphine Subiry
Missions : Vie scolaire, Périscolaire, Cantine, Projets jeunesse, Accompagnement des familles, Jeunesse, Famille et Personnes Âgées.

6) Commission Environnement, Terrain des sports, Cadre de vie et Transition écologique, Agriculture, Gestion de l'eau, Espaces verts, Dispositif argent de poche
Responsable : Sylvain Moreau
Missions : Espaces verts, Propreté, Fleurissement, Biodiversité, Energie, Actions écologiques.

➢ **DECISION :**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) de :

- **Créer** les commissions mentionnées ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 1er avril 2026
Le Maire, M. BODIN Alexandre

MAIRIE DE DOMALAIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35580 DOMALAIN

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 1er avril 2026
et publication et/ou notification le : 1er avril 2026